

ans et comporte quelques autres progrès, et bien qu'il s'agisse d'une mesure législative nécessaire que nous appuierons, je suppose, elle doit être revue en comité. Elle ne comporte aucune disposition susceptible de diminuer le prix des denrées alimentaires ni le coût d'autres biens essentiels pour les personnes âgées.

Puis, compte tenu de ces priorités, nous arrivons au bill C-22, le bill sur le football, et le ministre nous demande de ne rien dire à ce sujet. Examinez le bill. Il est censé protéger la Ligue canadienne de football. Pour ma part, j'appuie la Ligue canadienne de football, contrairement à certains de mes collègues et, en fait, contrairement à certains de mes électeurs. Je préfère le football canadien. Je ne suis pas les matches de la Ligue nationale de football. Je regrette qu'on dépense des fonds canadiens pour la construction du terrain olympique de Montréal et que celui-ci réponde uniquement aux normes de la Ligue nationale de football.

Un de mes électeurs m'a téléphoné il y a quelque temps. Il s'inquiétait au sujet de la Ligue canadienne de football, ce qui se comprend, car c'est un fervent amateur de football. Ce bill ne protège pas la LCF. Il ne vise qu'à empêcher une équipe de la Ligue mondiale de football de s'établir à Toronto. Cet électeur qui m'a appelé s'est subitement inquiété car le gouvernement n'a absolument pas à intervenir dans le domaine du football professionnel, du baseball, du hockey, du basketball ou de la crosse. Comme on l'a dit à maintes reprises, le gouvernement ferait peut-être mieux de s'intéresser davantage au sport de niveau mineur, qui intéressent bon nombre de Canadiens qui passent des heures et des heures, le samedi et le dimanche, à entraîner de jeunes joueurs sans recevoir, ou presque, d'aide du gouvernement fédéral.

A Belleville, ma ville d'origine, située au cœur du comté de Hastings, on trouve un groupe de citoyens connus sous le nom de Belleville Yardmen qui, avec les autres intéressés de la région ont rassemblé plus d'un million de dollars en vue de construire un grand centre sportif qui permettra aux athlètes de toutes disciplines de s'entraîner au point d'atteindre une forme qui leur permettra de participer aux Jeux Olympiques. Si le gouvernement fédéral désire intervenir dans le monde du sport, voilà par où il pourrait commencer.

Le ministre a déclaré dans son discours qu'il s'agissait d'une question émotive mettant en jeu des sentiments profonds. J'ai du nouveau pour lui. La majorité des habitants de ma circonscription se moque éperdument de voir les Northmen jouer à Toronto ou non. Le vendredi après-midi, ils s'inquiètent bien davantage du fait qu'il leur faut plus d'argent pour acheter moins chez l'épicier. Le ministre me répondra peut-être que puisqu'ils ne peuvent acheter autant, il leur suffit d'une plus petite voiture pour transporter leurs achats. Voilà la façon de penser qui prévaut depuis quelque temps.

D'après le ministre, ce sujet soulève un intérêt incroyable. Le député de York-Ouest (M. Fleming) nous a dit n'avoir reçu que 40 lettres sur cette question et aucune relative à l'inflation. J'ignore s'il est particulièrement impopulaire ou si ses commettants savent qu'il ne fera rien pour freiner l'inflation. Quant à moi, seulement six personnes m'ont parlé de football, dont cinq y étaient opposées et une a changé d'avis. Mais j'ai reçu toute sorte de lettres, d'appels téléphoniques et de demandes personnelles sur l'inflation car les gens s'en inquiètent vraiment.

Le ministre a ajouté que la question du football «semble résumer les principaux dilemmes que notre pays a connus depuis 100 ans. Puis il ajoute que c'est à l'image de notre

Football canadien—Loi

histoire.» Peut-être vais-je me montrer moins courtois que certains de mes honorables amis. J'ai réfléchi à un terme qui serait parlementaire et que je pourrais utiliser. Le seul que j'ai trouvé est «âneries». Bien sûr j'en connais de plus virulents mais il m'est impossible de les prononcer devant cette auguste assemblée.

Je trouve extraordinaire qu'on nous demande d'approuver des mesures qui proposent notamment une sentence de deux ans de prison, plus une amende pour ceux qui créent une entreprise employant des personnes non canadiennes pour procurer des emplois ou des distractions. A cet égard, je remarque avec tristesse qu'un homme peut toujours tuer deux jeunes gens comme c'est arrivé récemment et s'en tirer avec une amende de \$125. Mais cela est typique du gouvernement et de ce ministère.

Si vous me le permettez, je ferai une brève digression. Il y a environ un an et demi, une réunion a eu lieu je crois dans l'Édifice de l'ouest. On l'avait intitulé «Sport Canada.» Certaines vedettes du hockey participaient à cette réunion et il y avait là des photographes. J'ai pensé que mon fils serait content de voir son père en compagnie de Jean Béliveau et Johnny Ferguson. J'étais sûr que cela l'impressionnerait beaucoup plus que de me voir avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Lalonde. Les photographes ont pris quelques photos et une fois la réunion terminée, je demandai si je pourrais avoir un exemplaire de certaines d'entre elles. Les photographes m'ont envoyé les épreuves et j'ai déclaré: Voilà celle que j'aimerais avoir. C'était il y a un an et demi et je n'ai toujours pas obtenu la photo. Je pense que c'est l'attitude typique du ministère de l'honorable député: ou bien il en fait trop ou bien il ne fait rien.

● (1550)

Nous allons bientôt avoir des élections. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a pensé que c'était une bonne façon d'acheter les électeurs de l'Ouest. Quant à moi, je crois que la Ligue canadienne de football ne l'intéresse pas du tout et que le sport en général ne l'intéresse pas. Le premier ministre a déjà eu tort, il commettra encore des erreurs et il en commet une présentement. Il a tort de croire que les Canadiens vont se laisser rouler par ce genre de stupidité.

À l'heure actuelle, nous avons au Canada des grèves, des problèmes de transport et une grave inflation. Voilà bien des occasions de manifester son sens de l'administration. C'est l'occasion rêvée pour un chef de s'attaquer fermement à ces problèmes. C'est dans l'adversité que se manifeste le sens de l'initiative. Nous sommes submergés de problèmes. En aucun cas, mes collègues et moi-même ne nous laisserons intimider par les menaces du ministre. Il nous accuse de bloquer ce bill parce que nous prenons le temps de l'étudier. Comme je l'ai dit, c'est le gouvernement qui établit le calendrier, alors qu'il retire le bill. Nous avons discuté du bill du CN pendant trois ans. Que le gouvernement propose de nouvelles mesures législatives pour résoudre les problèmes du Canada.

J'ai autre chose à faire que de siéger dans une Chambre presque vide un vendredi après-midi alors que je pourrais me rendre dans ma circonscription. Si je ne m'abuse, le député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) n'a pas pris part au débat, mais s'il le désire, je lui cède la parole. Monsieur L'Orateur, je pourrais être en route pour ma circonscription où je serais au moins utile à mes commettants. La menace du ministre me déplaît souverainement et je resterai ici le temps nécessaire pour que le gouvernement présente un bill intéressant ou qu'il ait finalement la bonne grâce de demander l'avis du peuple canadien.